

Bienvenue à **VANTOUX**



Bonne année 2018 !



Evénements

La dynamique équipe qui gère le périscolaire de l'école les Moulins a profité de la visite du Père Noël, le jour de leur marché de Noël, pour poser avec lui.

Un grand coup de chapeau à Dorothée, Léa, Jennifer, Rose-Marie, Cécile (en haut de gauche à droite) et Céline (en bas à droite) sans oublier Séverine (et ses clémentines...), la responsable de la structure gérée par la PEP 57, pour le remarquable travail effectué auprès des enfants, toujours plus nombreux, qui fréquentent le périscolaire tout au long de l'année.

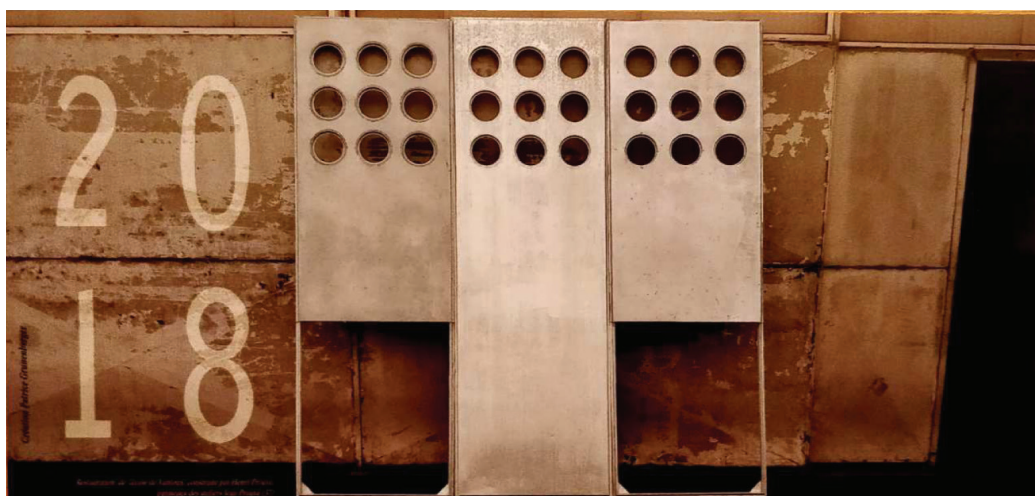


Chaque mardi soir, Stéphane et Karine, Marie, Renée-Claire, Patrick, Isabelle et Thierry, tous résidents de la commune, se retrouvent devant le magasin Décathlon de Semécourt afin de participer à leur séance de running hebdomadaire sur le site de l'Ecoparc de Norroy-le-Veneur. Au programme, durant une heure, course longue (de 6 à 10 km), ou séances de fractionné. Ces cours sont dirigés par des techniciens spécialisés dans la course à pieds dont Stéphane Masson, originaire de Vantoux. « Nous sommes une quarantaine de femmes et d'hommes de tous âges et de tous niveaux et les entraînements ont lieu quelle que soit la météo. L'effet de groupe motive tout ce petit monde et l'ambiance générale est des plus sympathique » soulignent Isabelle et Patrick.

La cérémonie des Vœux de la municipalité a été l'occasion de mettre à l'honneur les lauréats des décorations de Noël et des maisons fleuries pour l'année passée. Mais aussi d'accueillir les nouveaux habitants de notre commune : Bienvenue aux familles TEITER, WARLIER, SACKSTEDER & PEULTIER, NORDSTRÖM-SCHULER, ANDRÉ & CICHON, CIMARELLI, BAEHL, VERLAINE & CIPOLAT et MARTIN.



On va vous
« prouver »
que 2018
sera une
belle année !



Editorial

Mes chers concitoyens,

Ma conception de l'action municipale et celle de l'équipe que j'ai l'honneur de conduire depuis que vous m'avez accordé votre confiance en 2014, est avant toute chose d'agir au plus proche des aspirations des Vantousiens et au service de l'intérêt général (qui ne se confond pas avec les intérêts particuliers).

Nous sommes à mi-mandat 2014/2020 et notre programme pour la commune se déroule de manière satisfaisante. Il reste bien sûr des projets à finaliser car le programme d'une mandature ne peut être terminé en 3 ans. Aujourd'hui, l'actualité nous donne raison d'avoir pris des engagements ambitieux pour l'avenir, mais réalistes, dans le cadre d'une maîtrise budgétaire. Vous verrez donc que les projets annoncés ont été, pour certains mis en place, et pour d'autres inscrits au plan d'investissement (la 2e phase de l'agrandissement de l'école, le changement de l'éclairage au lotissement des Coteaux du Soleil, la rénovation du bâtiment Prouvé...).

Certains dossiers ont été très contraignants pour les élus, le personnel administratif et l'ensemble des personnels communaux, comme la mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le dernier recensement met en lumière une baisse significative de notre population, mais grâce au PLU, nous souhaitons trouver une croissance maîtrisée de notre village. Je remercie particulièrement toute l'équipe municipale (élus et personnel communal) pour leur implication.

**Que le bonheur,
la richesse et la santé
soient au rendez-vous
au sein de votre foyer
pour l'année 2018.**

**Votre Maire,
Bertrand Brigaudeau**



Palmarès 2018



Lauréats des décorations de Noël de 2017

- 1) M. Robert NICOLAS, 62 rue Jean Julien Barbé
- 2) M. et Mme Claude SEICHEPINE,
86 rue Jean Julien Barbé
- 3) M. et Mme Stéphane HIRTZ,
1 impasse des Vignerons
- 4) M. ANDRÉ et Mme CICHON,
65 rue Jean Julien Barbé

**Non primée mais à souligner, l'association
AQVV pour la jolie décoration du village**

Lauréats des maisons fleuries de 2017

- 1) M. Jean-Luc LANGENFELD, 13 rue du Lavoir
- 2) M. et Mme André WOLF,
17 rue de la Grande Charrière

Mairie de Vantoux

3, rue Jean-Julien Barbé - 57070 VANTOUX
Tél. 03 87 36 61 09 - Fax 03 87 36 66 66
Email : mairie-vantoux@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-vantoux.fr

Directeur de la publication : **Bertrand BRIGAUDEAU**

Mise en page / Photos : **Thierry ROBINET**

Impression : **Advisual ImproRepro - Strassen / Luxembourg**

Délibérations

Compte rendu du Conseil Municipal de septembre 2017, sous la présidence de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

Choix des entreprises pour la restauration de l'école Jean Prouvé : Suite à la commission d'appel d'offre qui s'est réuni le 26 juillet 2017, il est demandé au conseil municipal de valider le choix des entreprises retenues, hors lots électricité et sols durs et électricité, ces lots ayant été infructueux. En parallèle, des demandes de devis pour les 2 lots sans réponses ont été demandées à plusieurs entreprises et ce sont les entreprises ci-dessous qui ont été retenues : Lot sols durs Matière et Maison / Lot électricité Peter Electricité.

Compte rendu du Conseil Municipal de novembre 2017, sous la présidence de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

Validation des conditions du crédit relais : Comme validé lors du conseil municipal du 16 mai 2017, un crédit relais va être demandé afin de pouvoir régler les factures des entreprises qui interviendront sur la restauration de l'école Jean Prouvé ainsi que celles qui interviendront sur l'agrandissement de l'école les Moulins dans l'attente du versement des subventions octroyées par nos différents partenaires. Les élus ont choisi de retenir la proposition du Crédit Mutuel en validant la demande de crédit relais de 220 000 € au taux fixe de 0.60 % sur 24 mois.

Subventions aux associations : A l'unanimité, le conseil municipal décide d'octroyer des subventions aux associations de Vantoux pour un montant global de 3 000 €.

- Association A Tout Vent : 500 €
- Association Vantoux Loisirs : 500 €
- Association pour la Qualité de la Vie : 500 €
- Lyre Sportive de Football : 1 500 €

Demande de subvention au titre du fond de concours de Metz Métropole pour 2018 (2e phase) : Comme annoncé lors d'un conseil précédent et en complément de la délibération du 18/10/2016 autorisant M. Le Maire à déposer une demande de subvention à hauteur de 100 000 € (50 000 € revenant à Nouilly et 50 000 € revenant à Vantoux), il est demandé aux élus d'autoriser M. Le Maire à déposer une nouvelle demande de 100 000 € au titre du fonds de concours 2018 pour la phase n°2 de l'agrandissement de l'école Les Moulins.

Désignation d'un chargé de mission bénévole : Les élus décident d'accepter la proposition de deux administrés qui proposent d'effectuer à titre gratuit une étude de réintroduction du vignoble sur le ban communal. Un contrat à titre gratuit sera élaboré et signé entre les différentes parties.

Relamping : changement de 32 sources lumineuses au lotissement Les Coteau du Soleil. M. Le Maire informe le conseil qu'un appel d'offre a été lancé afin de changer, comme les nouvelles normes nous y obligent, les 32 sources lumineuses du site. A l'issue de l'analyse des offres reçues, c'est la société SPIE qui a été retenue pour un montant de 19 588.51 € HT.

Compte rendu du Conseil Municipal de décembre 2017, sous la présidence de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

Règlement des factures d'investissement avant le vote du BP 2018 : Préalablement au vote du budget primitif 2018, la commune ne peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2017. Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2018 et de faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le conseil municipal autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2017, et ce avant le vote du budget primitif de 2018.

- Poursuite des procédures d'urbanisme par la Métropole : Un arrêté du maire en date du 12 décembre 2017 a été pris afin d'engager une modification du PLU. Suite au passage de Metz Métropole en métropole au 1er janvier 2018 et au transfert de la compétence PLU, le conseil municipal autorise la nouvelle métropole à poursuivre, à partir du 1er janvier 2018, la modification n°1 du PLU communal.

- Remboursement de frais avancés pour la collectivité : Afin de mettre en place une boîte à lire dans l'ancienne cabine téléphonique située rue Jean Julien Barbé, la conseillère municipale qui s'est occupée de sa transformation a dû régler une facture dans un magasin de bricolage afin de se procurer les fournitures nécessaires. Les élus autorisent le maire à rembourser ces frais avancés pour la collectivité.



Arbre de Noël des enfants

Mi-décembre a eu lieu à la salle des fêtes un arbre de Noël pour 56 enfants âgés de 3 à 10 ans, issus du Centre Départemental de l'Enfance de Plappeville et du foyer Saint Jean situé rue du Général Metman à Metz.

Suite à la sollicitation de Stéphanie, secrétaire à la mairie qui faisait partie de ce beau projet, le Maire a gentiment prêté la salle communale afin de permettre à ces enfants de passer un après-midi qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Cette manifestation était organisée par une dizaine de bénévoles qui ont récolté jouets, livres et peluches avec l'aide d'un club de football de Maizières-lès-Metz, du périscolaire de Nouilly-Vantoux ainsi que de nombreux donateurs particuliers. Ces enfants ont ainsi pu passer un bel après-midi autour des différents ateliers qui avaient été organisés (jeux, coloriages...), se faire maquiller ou rencontrer Olaf, le célèbre bonhomme de neige. Mais aussi le Père Noël qui est venu gâter ces petits loups en leur offrant à chacun deux cadeaux : un livre, et pour les plus petits, une peluche. Ce moment festif s'est terminé autour du buffet de pâtisseries confectionnées et offertes par les bénévoles.





Pages 5 à 13

Cahier spécial mi-mandat



NOTRE BILAN À MI-MANDAT

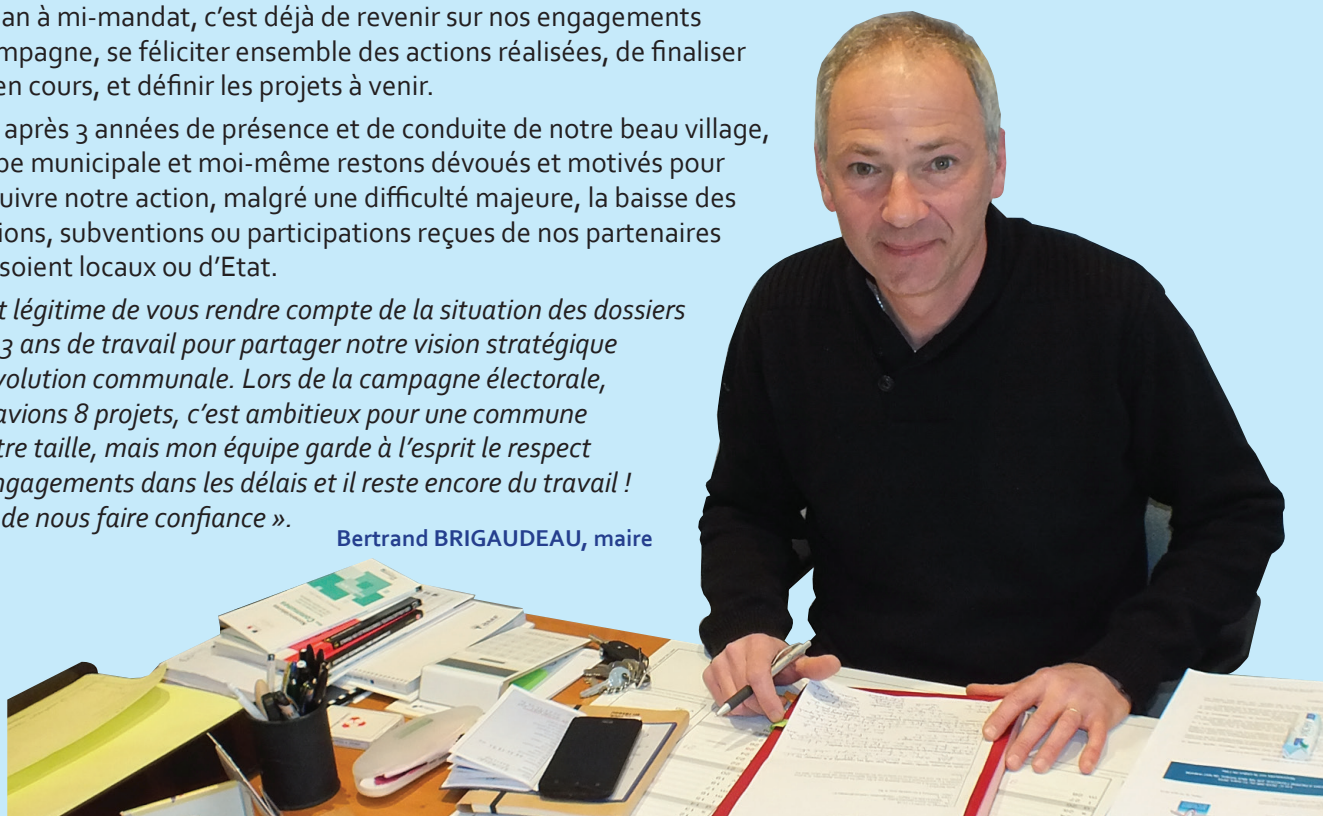
Introduction

Un bilan à mi-mandat, c'est déjà de revenir sur nos engagements de campagne, se féliciter ensemble des actions réalisées, de finaliser ceux en cours, et définir les projets à venir.

Ainsi, après 3 années de présence et de conduite de notre beau village, l'équipe municipale et moi-même restons dévoués et motivés pour poursuivre notre action, malgré une difficulté majeure, la baisse des dotations, subventions ou participations reçues de nos partenaires qu'ils soient locaux ou d'Etat.

« C'est légitime de vous rendre compte de la situation des dossiers après 3 ans de travail pour partager notre vision stratégique de l'évolution communale. Lors de la campagne électorale, nous avons 8 projets, c'est ambitieux pour une commune de notre taille, mais mon équipe garde à l'esprit le respect des engagements dans les délais et il reste encore du travail ! Merci de nous faire confiance ».

Bertrand BRIGAUDEAU, maire



Rappel : Les élus

4 adjoints : Françoise JAN, Antoine DORR, Marc GIGLEUX et Jean-Jacques KAM

8 conseillers municipaux : Patrick BOLZE, Carmelo CARLINO, Benoît CHRISMENT, Agnès LARMENOY, Valérie MEYER, Brigitte MULLER, Béatrice POUSELER et Eustache STRIBIT

Ils se répartissent et travaillent dans 6 commissions :
Finances / Affaires scolaires et sociales /
Vie associative, sport et culture / Communication /
Urbanisme et environnement / Electorale.



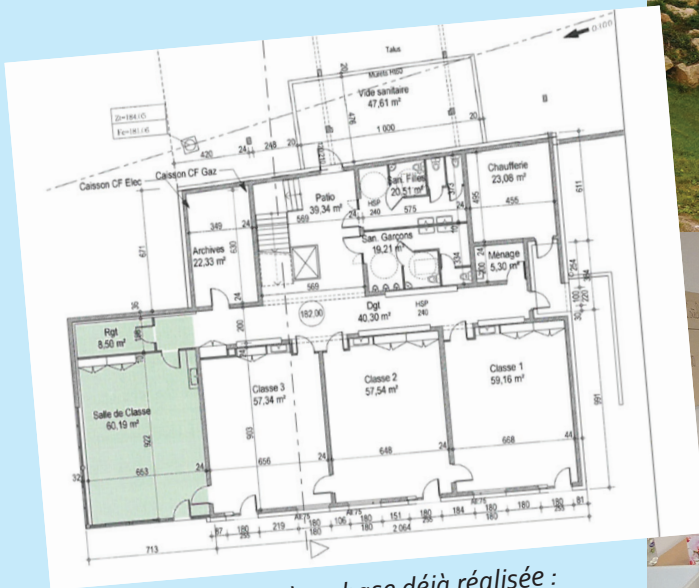
Réunion publique du 25 septembre 2017 sur notre bilan à mi-mandat



Françoise JAN, 1ère adjointe,
Commission des affaires scolaires

1 - Fonctionnement de l'école et du périscolaire

Forte de son succès et après 3 années de fonctionnement, l'extension de l'école Les Moulins est devenue nécessaire. Elle se déroulera en deux phases.



2017 / 1ère phase déjà réalisée :
Transformation du préau
en une nouvelle salle de classe



2018 / 2e phase :
Agrandissement du périscolaire
en construisant
une nouvelle salle de classe
et une pièce de stockage
de matériel

2 - Accueil de nouveaux habitants, garant de notre autonomie

Le Plan Local Urbanisme (PLU) a été réalisé en 24 mois, avec pour objectifs une croissance maîtrisée de notre village et une démarche écologique .

Traduction de nos objectifs :

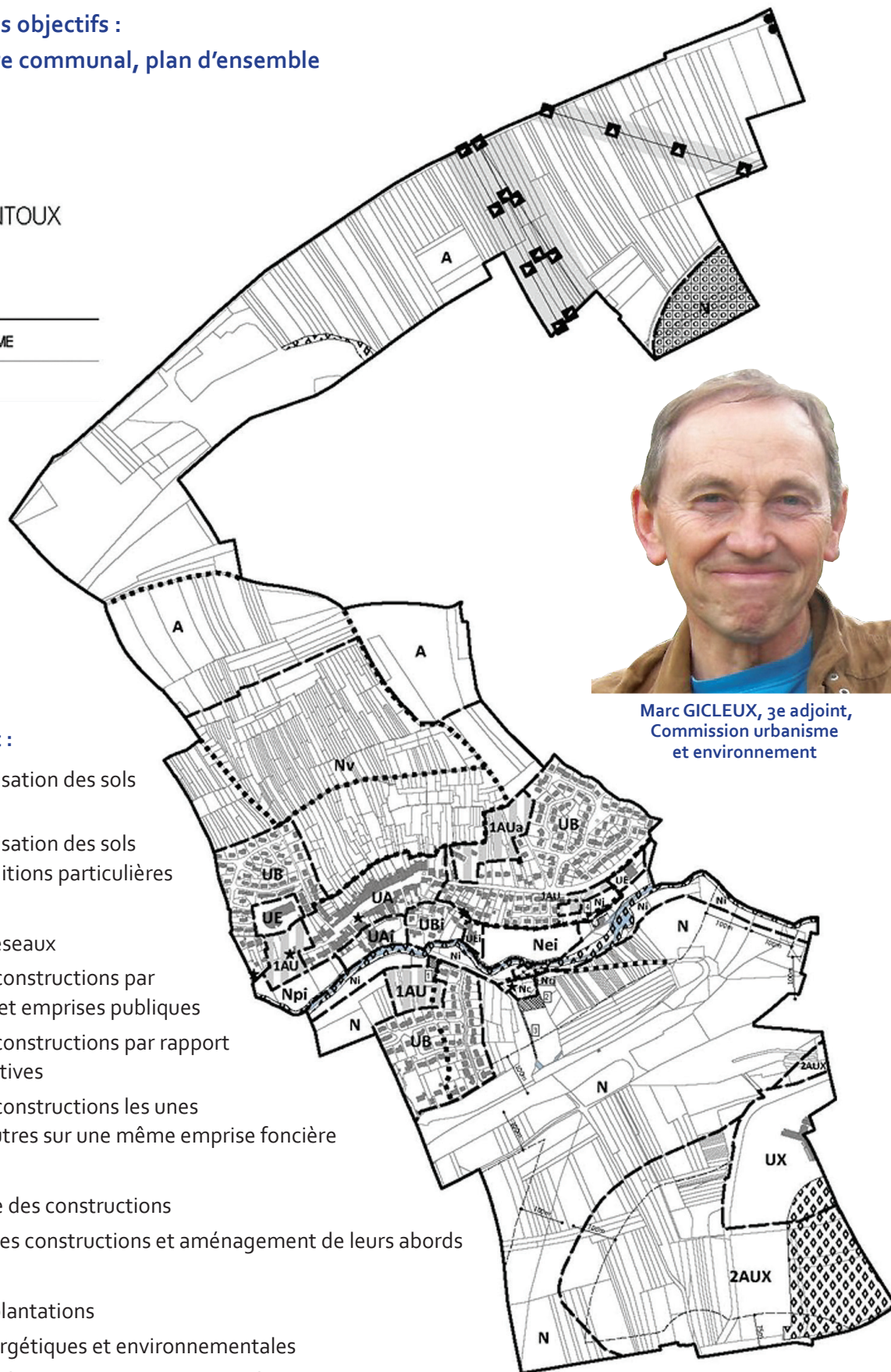
Carte du territoire communal, plan d'ensemble

COMMUNE DE VANTOUX

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT



Marc GICLEUX, 3e adjoint,
Commission urbanisme
et environnement

Un règlement écrit :

- Occupation et utilisation des sols interdits
- Occupation et utilisation des sols soumis à des conditions particulières
- Accès et voiries
- Desserte par les réseaux
- Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques
- Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives
- Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même emprise foncière
- Emprise au sol
- Hauteur maximale des constructions
- Aspect extérieur des constructions et aménagement de leurs abords
- Stationnement
- Espaces libres et plantations
- Performances énergétiques et environnementales
- Infrastructures et réseaux de communication électronique

Notre bilan à mi-mandat / 4

Faire une déclaration préalable de travaux dans les cas suivants :

- Construction nouvelle (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante
- Construction d'un mur
- Construction d'une piscine
- Travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade, édification de clôture)
- Travaux de ravalement
- Changement de destination d'un local sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

3 - Enfouissement progressif des réseaux aériens

Sur le tableau ci-dessous, figurent :

- Les réseaux concernés
- Les travaux à prévoir, découpage de la commune en secteur fonctionnel
- Le coût par secteur
- Le coût global
- Les travaux prévus (de telle limite à telle autre), pris en charge par UEM
- Les travaux à prévoir dans le cadre de la remise en état de la chaussée et des trottoirs dans le but d'en réduire le coût
- La contribution des foyers pour le branchement individuel



Coût financier de l'enfouissement :

ESTIMATION PREVISIONNELLE PROGRAMME ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

N°	DESCRIPTION	U	Rue de l'abbé François-Pierre	Rue Jean Julien BARBE Sortie Vers Nouilly	Rue Jean Julien BARBE Sortie Vers Metz	Cœur de village	Lotissement Les Coteaux	TOTAL	SUBVENTION 40 %	CHARGE COMMUNE
1	TRAVAUX PRELIMINAIRES		7 965,00 €	7 520,00 €	5 660,00 €	8 334,00 €		29 479,00 €	11 791,60 €	17 687,40 €
2	DEMOLITIONS & TERRASSEMENTS		219 054,00 €	131 600,00 €	39 620,00 €	129 177,00 €		519 451,00 €	207 780,40 €	311 670,60 €
3	RESEAU ORANGE		79 656,00 €	37 600,00 €	11 320,00 €	58 338,00 €		186 914,00 €	74 765,60 €	112 148,40 €
4	RESEAU TELEDISTRIBUTION		91 605,00 €	56 400,00 €	15 000,00 €	62 505,00 €		225 510,00 €	90 204,00 €	135 306,00 €
5	RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC			75 200,00 €	22 640,00 €	83 340,00 €		181 180,00 €	72 472,00 €	108 708,00 €
6	RESEAU BASSE TENSION			67 680,00 €	18 960,00 €	75 006,00 €		161 646,00 €	64 658,40 €	96 987,60 €
7	CHANGEMENT BALLON FLUID			6 700,00 €	4 750,00 €	10 450,00 €	26 000,00 €			
	TOTAL HT		398 280,00 €	376 000,00 €	113 200,00 €	416 700,00 €	26 000,00 €	1 304 180,00 €	521 672,00 €	782 508,00 €
	ALEAS 10 %		39 828,00 €	37 600,00 €	11 320,00 €	41 670,00 €	2 600,00 €	130 418,00 €	52 167,20 €	78 250,80 €
	TVA 20 %		87 621,60 €	82 720,00 €	24 904,00 €	91 674,00 €	5 720,00 €	286 919,60 €	114 767,84 €	172 151,76 €
	TOTAL TTC		525 729,60 €	496 320,00 €	149 424,00 €	550 044,00 €	34 320,00 €	1 721 517,60 €	688 607,04 €	1 032 910,56 €



4 - Aménagement du parc municipal

Lors de l'urbanisation, nous souhaitons réaliser pour l'ensemble de nos habitants (petits, jeunes et moins jeunes) :
Une aire de jeux, un city stade
et un passage pour les promenades.



5 - Aménagement des berges du ruisseau et des sentiers communaux

Durant le mois de décembre, la municipalité a entrepris le nettoyage des berges du ruisseau communal. Pour se faire, nous avons contacté le CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence). Ces derniers ont réalisé les travaux de nettoyage pendant une semaine, entre le parc municipal et le cimetière israélite. En tant que partenaire, GrdF (le réseau de distribution de gaz naturel) a subventionné une partie de cette opération.

6 - Soutien à la vie associative et sportive

La municipalité est ravie et remercie pour leur énergie, leur créativité, et leur dévouement les associations animant notre village. Nous continuerons à les soutenir, à les encourager et les féliciter : La Lyre Sportive de Football, AQVV (la Qualité de la Vie à Vantoux), A Tout Vent, Vantoux Loisirs et le Souvenir Français.

Béatrice POUSELER,
Commission
culturelle



... et à nos amateurs de musique et théâtre!

Chaque année, pour fêter le printemps, un concert vous est proposé au centre socioculturel. Notez d'ores et déjà dans votre agenda le prochain « Festival de Printemps », samedi 24 mars, avec un concert du groupe lorrain de musique folk « Sans Gain ».



Tous les ans en octobre, une exposition d'artistes locaux vous est proposée. Nous sommes vraiment impressionnés par la qualité des œuvres de ces artistes amateurs. **Venez nombreux, c'est leur récompense !**



Des événements ponctuels sont également programmés tels que la représentation de la troupe théâtrale « Femmes en actes » ou encore l'exposition des Blasons des communes du Pays Messin, appréciée par les enfants de l'école les Moulins. **Et aussi 2 nouveautés** : un concours photo et la nouvelle cabine à livres.

L'envie de vous faire plaisir, le partage, l'échange, le lien social... Voilà ce qui nous anime et nous pousse à soutenir les différentes associations et à organiser de belles rencontres. Venez nombreux, c'est aussi notre récompense !

7 - Mise en valeur du patrimoine local : Ecole Jean Prouvé

L'ancienne école de Vantoux, signée Prouvé, constitue pour notre village un patrimoine pratiquement unique. En effet, seules deux écoles de ce type sont répertoriées en France. Après de nombreuses réflexions, réunions et concertations, notre choix s'est porté sur sa restauration dans le but de la proposer à la location.

Visite de l'école : A l'invitation de M. Bertrand Brigaudeau, M. Jean-Luc BOHL, Président de Metz-Métropole et Mme Emma LAVIGNE, Directrice du Centre Pompidou de Metz, ont visité l'ancienne école communale Jean Prouvé.



Concours périurbain 2016

Dans le cadre de son projet de transformation de cette école en GIE (Groupement d'Intérêt Economique) lié au design, l'architecture et au mobilier, la municipalité a présenté son dossier au concours périurbain 2016. « *Notre finalité c'est de transformer un bâtiment unique en France en conservant l'esprit du concepteur pour une nouvelle destination. En effet, cette école est un bâtiment prototype d'une école en acier et verre construite rapidement après la guerre en 1950 (bâtiment principal, maison de l'instituteur et bâtiment technique)* » précise Bertrand Brigaudeau maire et instigateur du projet. Ces prix de l'innovation périurbaine sont remis tous les ans. Ils émanent de multiples territoires, répondent à des enjeux territoriaux divers et rendent compte de la pluralité des acteurs qui chaque jour inventent des solutions et lancent des projets dans et pour les habitants des espaces périurbain.



TRAVAUX DE RESTAURATION ET RÉUTILISATION DE L'ANCIENNE ECOLE DE VANTOUX

P.C. N°057 693 16 Y0001 délivré le 20 Juin 2016

MATRE D'OUVRAGE
Commune de Vantoux
3, rue Julien Barbé
57070 VANTOUX

MATRE LIVREUR
Atelier Grégoire André
19, rue Montesquieu
54000 NANCY

COORDONNATEUR P.S.
I.C.L.L.
Ingénierie et Coordination de Lorraine
2, la Touraine
57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ

BUREAU DE CONTROLE
SOCOTEC
10 avenue de Thionville,
Parc des Vaurimonts
57140 WOLFFY

MONTANT DE L'OPERATION **607 056, 00 C TTC**

ENTREPRISE	INTITULE DU LOT	LOCALITE	TELEPHONE
M. G. R.	DEMOLITION GROS OEUVRE	METZ	03 87 37 30 60
MATIERE & MAISON	REVETEMENT DE SOLS DURS	MONTEMY-LES-METZ	07 87 88 35 63
LES METALLIERS LORRAINS	METALLERIE	NANCY	03 90 84 65 32
CAPDOUZE	MENUISERIE	MARLY	03 87 88 12 70
LORRAINE ENERGIE	PLOMBERIE	THIENVILLE	03 29 86 62 70
LORRAINE ENERGIE	CHAUFFAGE GAZ	THIENVILLE	03 29 86 62 70
ELECTRICITE ELECTRONIQUE PETER	ELECTRICITE	METZ	03 87 74 11 50

Avec la participation financière du F.N.A.D.T., de la DRAC Grand Est et du Conseil Régional Grand Est

Grand Est

L'école et la maison de l'instituteur sont des prototypes scolaires conçus par Henri et Jean Prouvé dans le cadre d'un concours du ministère de l'éducation nationale, lancé en 1949.

Les travaux seront réalisés en deux temps. Les premiers travaux concerneront les travaux d'urgence et d'aménagements intérieurs et porteront sur :

- les vitrages, la pose d'un plancher en bois dans l'atelier réfectoire, le réaménagement sanitaire, la refaçon des sols du couloir et des sanitaires en béton ciré, la refaçon du tableau électrique, la refaçon des appareils sanitaires, la sécurisation des locaux et la modification du réseau de distribution de gaz intérieur.

Les autres travaux porteront sur la restauration patrimoniale du bâtiment et s'échelonnent sur 10 mois. Les panneaux périphériques seront démontés et restaurés en atelier, la refaçon des bacs en aluminium en couverture, la refaçon du sol du préau, la refaçon et le remplacement de l'enrobé sur le parvis de l'école et pour finir la refaçon et l'optimisation du système de chauffage et la refaçon du réseau électrique.



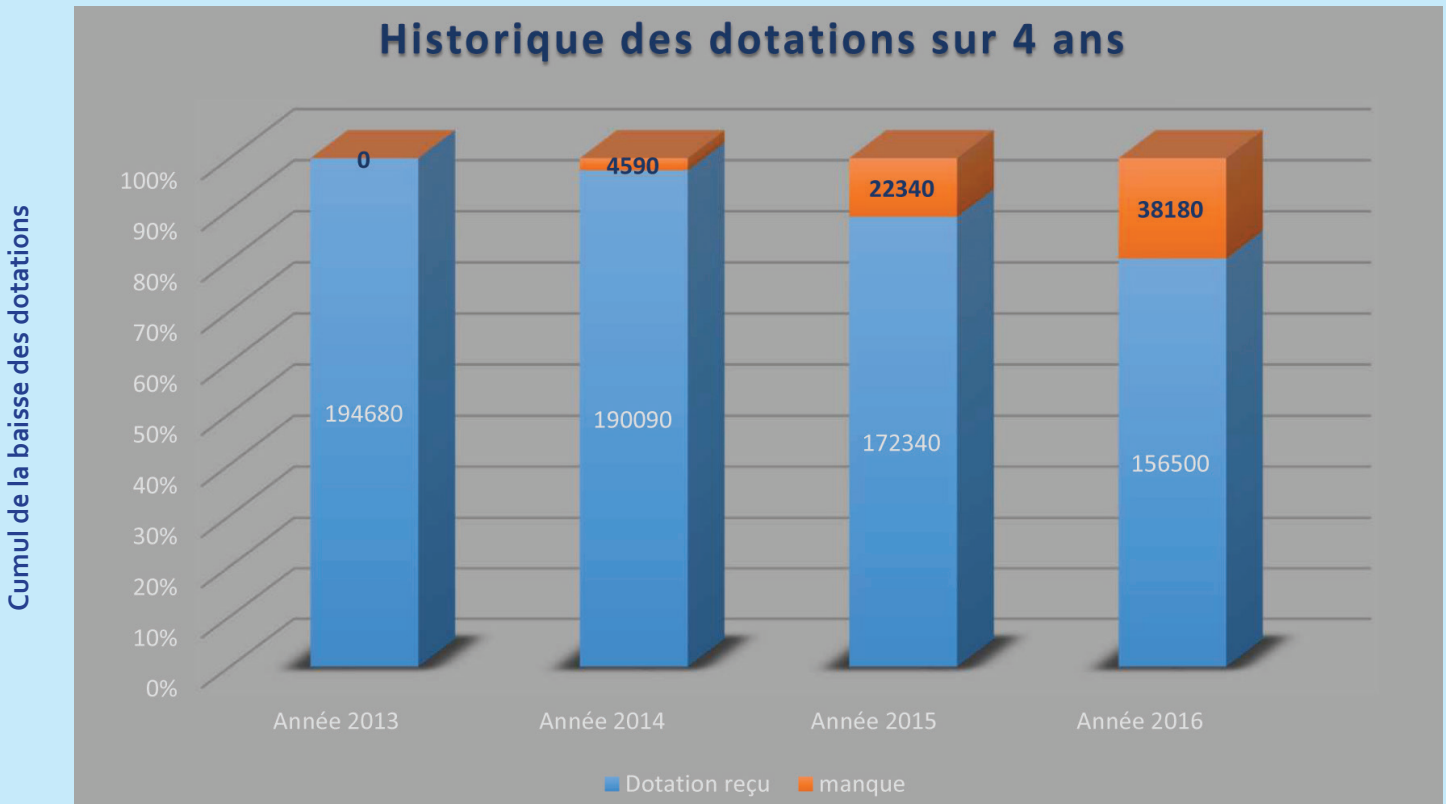
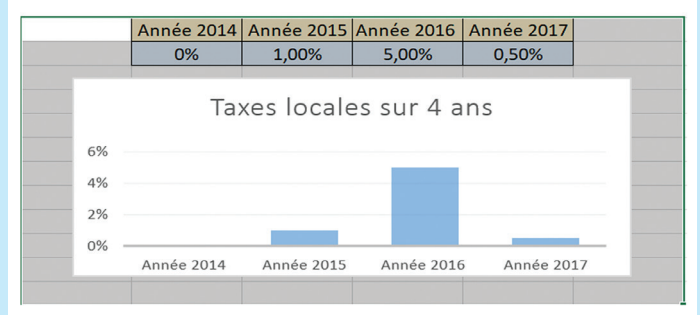
Antoine DORR, 2e adjoint, Commission urbanisme et environnement

A l'invitation du Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales Jean-Michel BAYLET, Antoine DORR, adjoint au maire, s'est rendu à la cérémonie de remise des prix à l'Hôtel de Castries à Paris en novembre dernier. 211 dossiers étaient présentés à l'échelon national et seulement 5 retenus et primés. Malheureusement celui de Vantoux ne fait pas partie des lauréats. (<http://perirubain.cget.gour.fr/les-projets>).

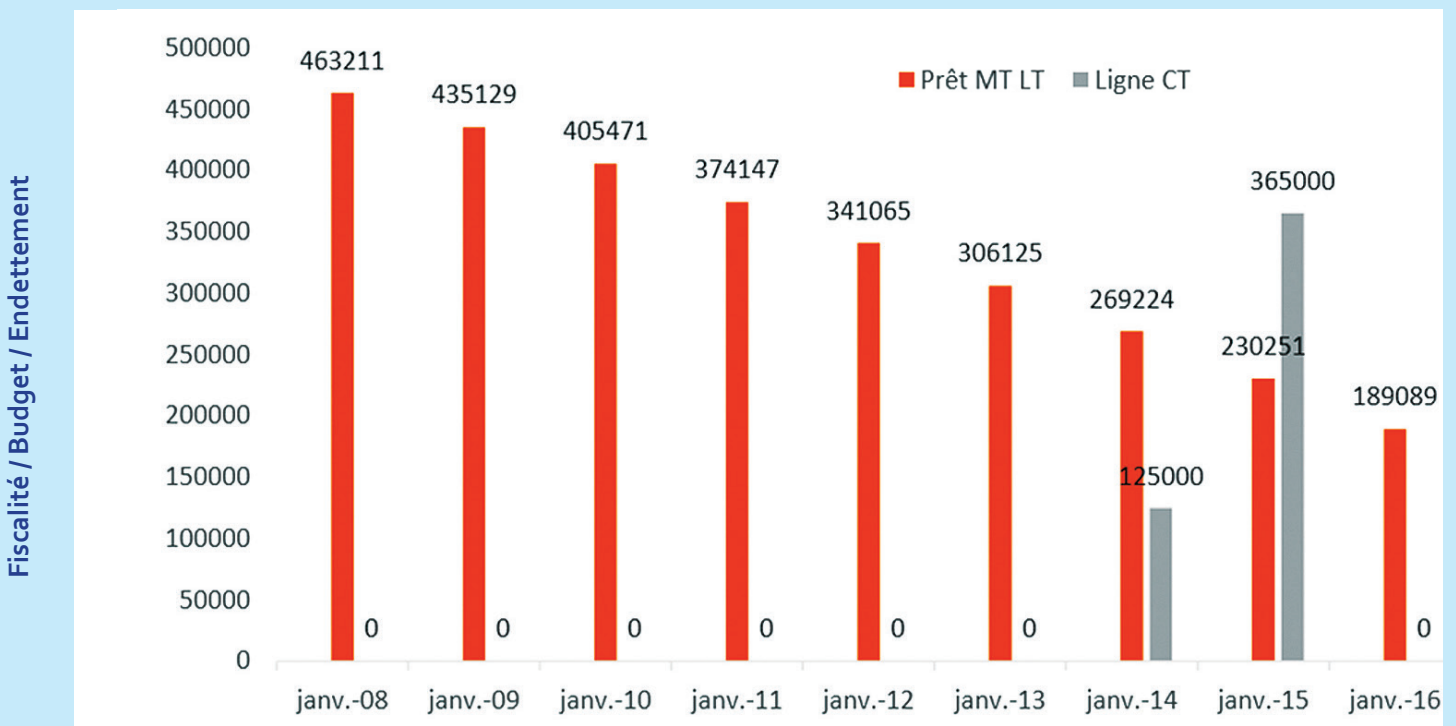
8 - Stabilité fiscale

Quelques mesures fiscales et comptables :

- Pas de taxe d'affichage pour les commerçants, professions libérales...
- Achat groupé pour réaliser des économies (gaz – électricité)
- Analyse des charges externes sur 3 ans (compta analytique)
- Demande de révision des prix, devis concurrence, renégociation avec les différents fournisseurs



Pour combler un manque de 65 110 €, nous devons faire preuve d'une gestion plus que rigoureuse





Eustache STRIBIT,
Commission communication

Autres dossiers

Le numérique Vantoux s'inscrit dans son époque :

- Village internet @ depuis 2016
- Nouveau matériel acquis pour la Mairie et l'École
- Communication par SMS. Pour ceux qui n'auraient pas encore donné leur « 06 » au secrétariat de mairie, n'hésitez pas à le faire. Par ce biais, beaucoup d'informations vous seront envoyées.

Bien d'autres projets sont à l'étude : des « ateliers ludo-éducatifs » sont à l'étude dans le cadre du périscolaire de l'école les Moulins, la mise en place d'internet au centre socioculturel, la fibre 100 % fibre bientôt à Vantoux...



Inondations en 2016

Le mardi 9 février 2016, le ruisseau est sorti de son lit. Le cumul de pluie tombée en 24 h sur Vantoux et Mey est estimé entre 33 à 35 mm. D'après le rapport de Météo France, il s'agit d'un événement pluvieux d'une période de retour de 2 ans.



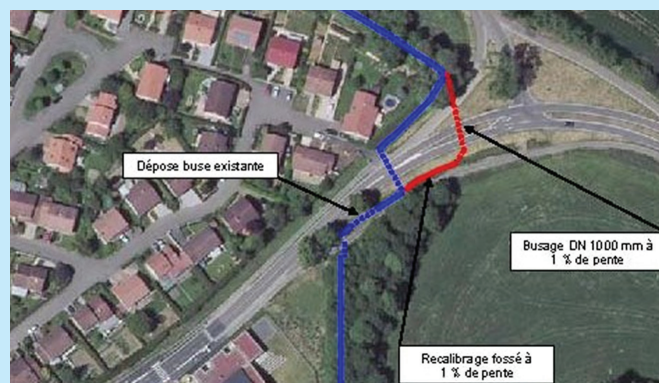
Relamping

La totalité des sources lumineuses du Coteau du Soleil devenues obsolètes a été remplacé et modernisé : de nouveaux globes et des ampoules led beaucoup moins énergivores ont ainsi été mis en place.

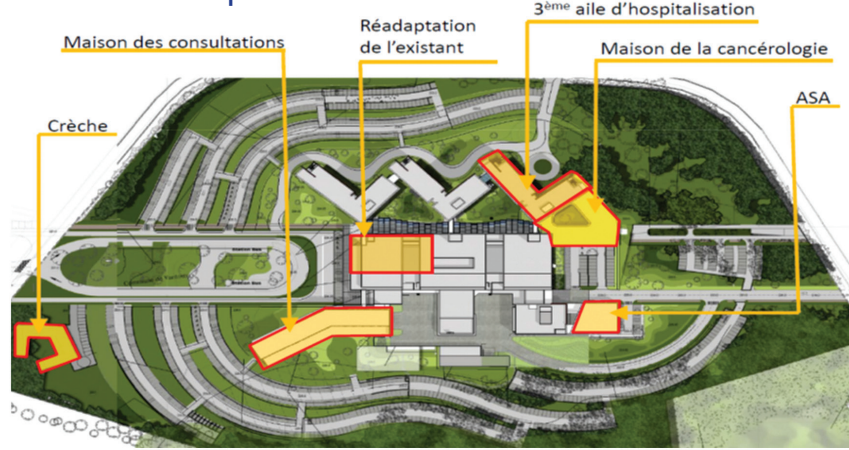
Problème de submersion rue Jean-Julien Barbé

Pistes d'aménagement :

- Réfection de la tranchée drainante sur l'ensemble du linéaire (environ 180 m), avec pose d'un drain de diamètre minimum 500 mm à 1 % de pente (compétence commune)
- Pose d'une conduite d'eaux pluviales sous le caniveau béton vers la rue Jean-Julien Barbé, DN 300 mm, reprenant les eaux de ruissellement (compétence Haganis)
- Renforcement du réseau d'eaux pluviales de la rue Jean-Julien Barbé et de la Chapelle en DN 500 mm (compétence Haganis).



Extension de l'Hôpital SCHUMAN



Sécheresse en 2015

Plus de 100 communes mosellanes sont non reconnues en catastrophe naturelle. 21 logements sont concernés à Vantoux. Nous attendons la décision du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Projets d'investissements

- Eclairage du stade de football
- Nouvelle aire de jeux près du centre socioculturel, derrière la passerelle.



Conclusion

Il ne suffit pas de lister ce qui est fait, et de s'en féliciter. Il faut simplement se rappeler qu'il est important et nécessaire que les élus rendent compte de leurs actions au service de tous. L'organisation territoriale et les transferts de compétences, l'évolution de la fiscalité, ne sont plus lisibles à long terme. Il sera nécessaire de s'adapter, et de faire mieux avec moins de moyens. Nous savons bien qu'un mandat ne s'arrête pas au bilan de mi-parcours, alors on continue à travailler pour construire l'avenir !

La cabine à livres



Rénovation du bâtiment Prouvé

A l'invitation de l'architecte du patrimoine, une délégation d'élus de la commune s'est rendue à l'Atelier des Métalliers Lorrains à Nancy. C'est cette entreprise qui a été retenue pour rénover le bâtiment de l'ancienne école Prouvé. Tous les éléments du bâtiment sont progressivement démontés puis transportés à l'atelier pour leur remise en état. Les travaux qui dureront environ dix mois ont commencé en septembre dernier. C'est un véritable travail de titan que réalisent ces ouvriers spécialisés, car toute la partie grattage est réalisée à la main.

*Sur les photos,
on constate le superbe travail déjà réalisé.*



L'ancienne cabine téléphonique du village

Voilà un mobilier urbain que nous tenons absolument à conserver. Ne servant plus à téléphoner depuis de nombreuses années, l'ancienne cabine a été transformée en une cabine à livres. Alors n'hésitez pas à vous servir et aussi à compléter les rayonnages. Cette nouvelle cabine à livres se situe sur la place du village, rue Jean-Julien Barbé, juste à côté du cabinet des kinés. Une convivialité par le partage de la lecture. Profitons-en !

Béatrice POUSELER



11 Novembre



La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée sous une pluie battante... Deux gerbes de fleurs offertes par la municipalité et le Souvenir Français ont été déposées au Monument aux Morts. Le maire a souhaité mettre en avant la jeunesse. Le petit Arthur Lenne de l'école Les Moulins à lu un poème écrit par de jeunes enfants en mémoire des soldats morts pour la France lors de la Première Guerre Mondiale. S'en est suivi une remise de médailles et diplômes du Souvenir Français au centre socioculturel.

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Ce fonds accorde des aides financières pour l'accès ou le maintien dans le logement. Son financement est assuré principalement par le Département de la Moselle.

Le FSL s'adresse aux locataires pour faciliter l'entrée dans un logement ainsi qu'à tout occupant de logement (locataire, propriétaire, accédant) se trouvant dans l'impossibilité d'assumer ses obligations financières. Les aides sont attribuées sous conditions de ressources, selon un règlement intérieur disponible sur le site internet du Département.

Deux types d'aides existent :

1. *Les aides à l'accès dans le logement : dépôt de garantie, premier loyer, première assurance locative et garantie de paiement des loyers.*
2. *Les aides au maintien dans le logement : Impayés locatifs, impayés de charges de copropriété (en cas de plan de sauvegarde), apurement relogement, impayés d'eau et d'énergie (gaz, électricité, combustible).*

Pour saisir le FSL, il convient de s'adresser au centre médico-social de son secteur ou au CCAS de sa commune. Un travailleur social instruit la demande d'aide via les formulaires prévus à cet effet. Selon la situation, des justificatifs devront être fournis lors de l'entretien (justificatifs de ressources, numéro allocataire CAF, identifiant pôle emploi, factures d'impayés...).

**Contact : Département de la Moselle - Direction de la Solidarité
28/30 avenue André-Malraux à METZ - Tél. 03 87 56 30 94**



3e exposition d'artistes



Sébastien Antoine dit ONI

Organisé par la commune de Vantoux en octobre dernier, cette 3e exposition d'artistes a réuni peintres, sculpteurs, dessinateurs, photographe, et attiré un public intéressé. Curieux, ravis, impressionnés et séduits par le talent des 14 artistes, les visiteurs étaient au rendez-vous. Mais nous les voudrions encore plus nombreux ! L'animation proposée par Jean-Pierre BOURÉ a remporté à nouveau un grand succès. Le sort a choisi Bruno JEANROY pour réaliser l'affiche 2018. Comme les artistes ont dit un GRAND OUI pour renouveler l'expérience, il y aura donc une 4e édition. Rendez-vous à l'automne prochain.

Parmi les artistes présents, le talentueux Sébastien ANTOINE dit ONI, 20 ans, étudiant en deuxième année à l'Human Academy d'Angoulême. Cette prestigieuse école japonaise internationale forme aux Mangas (bandes dessinées non japonaises mais respectant les codes des productions populaires japonaises).

Béatrice POUSELER



3e EXPO
artistique

Peinture / Sculpture
Raku / Dessins...

Samedi 21 octobre
14 h - 18 h
Dimanche 22 octobre
10 h - 18 h

Entrée libre

Centre Socioculturel - 19 rue du Lavoir - VANTOUX



Nombreux Vantousiens ont encore fait preuve d'originalité quant à la décoration de leurs maisons pour les fêtes de fin d'année



Quoi de neuf au péri ?



Election d'un nouveau président !

A l'issue du second tour des élections présidentielles au périscolaire de l'école les Moulins et après que tous les enfants soient passés dans l'isoloir, Léa, secrétaire du jour, a ouvert l'urne et Hugo a procédé au dépouillement et à la comptabilisation des bulletins. Noé a été élu président par 25 voix contre 14, détrônant Arthur, le président sortant, qui s'est consolé en étant de suite promu premier ministre. Tout s'est déroulé le plus démocratiquement du monde, sous l'œil averti de Séverine Haffner, directrice du périscolaire, et de l'équipe d'animation. « Mon nouveau programme sera mis en place très prochainement : Organisation d'un tournoi de football, d'un bingo et de séances de magie, concours de dessins et d'origamis, et aussi mise en place d'une boîte à idées au péri » précise Hugo. Chacun des petits électeurs a montré un vif intérêt lors du déroulement de cette élection.

Le péri a fêté Halloween

Le périscolaire de l'école Les Moulins a été envahi de sorcières, citrouilles et monstres en tout genre à l'occasion de la fête d'Halloween organisée par Séverine Haffner, la directrice de la structure gérée par les PEP 57, et de toute son équipe. Une chasse au trésor avait été préparée et l'école toute entière a été transformée en un véritable château hanté. Monstres et sorcières ont ensuite déambulé à la recherche de bonbons cachés ci et là... avant que la fête ne se termine autour d'un goûter géant dans un décor orange et noir qui a enchanté tous les petits convives.



Le marché de Noël des petits lutins du péri

Un grand bravo aux jeunes artisans du périscolaire de l'école Vantoux-Nouilly qui, après un petit-déjeuner offert à tous les parents présents, ont proposé à la vente nombre petits objets décoratifs, tous fabriqués de leurs petites mains (couronnes, bougeoirs, bijoux, boules décorées, cartes...) sans oublier de nombreuses gourmandises (pains d'épices, gâteaux...).

Tous les bénéfices réalisés ont été intégralement reversés à l'association des PEP 57 au profit des enfants, noble cause que défend vigoureusement l'organisatrice Séverine Haffner.



Deuxième opération cadeaux

Toujours solidaire des belles causes, Séverine Haffner a organisé une nouvelle opération « Offrons un Noël à tous les enfants ». Le principe est que chaque enfant qui fréquente le périscolaire apporte un de ses jouets en bon état et dont il n'a plus usage. Tous ont joué le jeu et plusieurs dizaines de colis ont ainsi été préparés. C'est ensuite par le biais d'une agence immobilière sise à Saint-Julien-lès-Metz que tous ces jouets ont été redistribués à une association qui vient en aide à des enfants défavorisés.

« Moi j'ai donné une petite cuisine comme ça ils pourront se préparer un bon repas pour Noël » s'exclame Emilie. Quant à la petite Melhia, elle a offert plusieurs de ses doudous : « Maintenant que je suis grande, j'en ai plus besoin ! ».

Thierry ROBINET

Infos pratiques

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI :

9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h

MARDI : 9 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h 30

HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA PETITE-VOËVRE

LUNDI, JEUDI : 14 h - 18 h 30

MARDI, MERCREDI, VEND, SAM : 9 h 30 - 18 h 30

DIM : 9 h 30 - 12 h 30 Fermée les jours fériés

PERMANENCES D'ELUS : Les adjoints au maire Françoise Jan, Antoine Dorr et Jacky Kam assurent des permanences matinales en mairie. De son côté, M. le maire Bertrand Brigaudeau est à votre disposition les lundis matin. Les administrés souhaitant contacter un de ces élus peuvent prendre rendez-vous en téléphonant en mairie aux heures d'ouverture au 03 87 36 61 09.

LE MONOXYDE CARBONE : Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... La majorité des décès dus aux émanations surviennent l'hiver. Avec le froid, il est légitime d'augmenter le chauffage. Le monoxyde de carbone (CO), un gaz particulièrement toxique résultant d'une mauvaise combustion peut alors se dégager des appareils de chauffage et des cheminées. Au cours du dernier hiver dans notre région, 131 foyers d'intoxication par ce gaz ont été signalés, exposants 292 victimes parmi lesquelles 3 décès. C'est la première cause de mortalité par toxique en France.

Les conseils :

- Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver, vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...
- Respecter le mode d'emploi des appareils à combustion.
- Aérez votre maison au moins 10 minutes par jour.

Plus d'information sur : www.prevention-maison.fr



CORRESPONDANT DU RÉPUBLICAIN LORRAIN A VANTOUX

Thierry ROBINET

Tél. 06 75 92 91 96

Courriel :

robinet.thierry@numericable.fr



Etat-Civil

Décès

- GERACI Calogero, le 17 septembre 2017 (Alice Sar)
- SIMON Raymond, le 17 octobre 2017 (Alice Sar)
- CLAUDE Raymond, le 23 octobre 2017
- MASSON Jimes, le 28 octobre 2017
- TURCHI Yole, née COSTARELLI, le 27 octobre 2017 (Alice Sar)
- DELANGE Marie, née DESJARDINS, le 30 octobre 2017 (Alice Sar)
- VIZÉ Lucienne, née LAURENT, le 9 novembre 2017 (Alice Sar)
- LACKER Andrée née BOURGER, le 16 novembre 2017 (Alice Sar)
- APPEL Monique, née GLÉPIN, le 25 novembre 2017
- KÜHNAPFEL André, le 1er décembre (Alice Sar)
- CALABRO Grazia, le 25 décembre 2017 (Alice Sar)
- MERSCHER Marcel, le 28 décembre 2017 (Alice Sar)
- RÉMY Roger, le 29 décembre 2017 (Alice Sar)

Naissances

- Nathan DOSDA, le 27 octobre 2017



Mariage

- Nadine MEYER et Didier ZURETTI, le 3 novembre 2017

Agenda

Samedi 3 mars 2018

Soirée Carnaval - Organisée par Vantoux Loisirs
Centre Socioculturel - Salle Raymond Mervelet

Dimanche 18 février 2018

Repas des aînés
Centre Socioculturel - Salle Raymond Mervelet

Samedi 17 mars 2018

Nettoyage de Printemps - Organisé par AQVV

Vendredi 20 avril 2018

Assemblée Générale de Vantoux Loisirs
Centre Socioculturel

Samedi 24 mars 2018

6e Festival de Printemps
Concert du groupe lorrain de musique folk « Sans Gain »
Centre Socioculturel
Salle Raymond Mervelet



Mardi 8 mai 2018

Commémoration du 8 Mai - Monument aux Morts



Réunion parlementaires

En novembre dernier, l'association des maires et adjoints du canton du pays messin a organisé une réunion de haute tenue à laquelle ont participé deux sénateurs, messieurs François GROSDIDIER et Jean-Louis MASSON, ainsi que deux parlementaires, messieurs Richard LIOGER et Belkhir BELHADDAD. L'occasion pour notre maire d'échanger et de débattre sur de nombreux sujets, comme celui de la baisse des dotations de l'état aux communes.

Dans le rétro...

La Vierge du village

Cette jolie statue en pierre, sise à l'entrée du village depuis 1954, à l'angle de la rue François Pierre et de la rue Jean-Julien-Barbé, fait partie intégrante du riche patrimoine de la commune.

On la doit à l'abbé Louis Gebler qui, avant de devenir prêtre, avait entrepris des études d'architecte. C'était le curé de la paroisse Sainte-Lucie de Vallières qui vouait une grande dévotion à la Vierge. C'est derrière le presbytère de cette église qu'il sculpta la statue à partir d'une marche d'un ancien escalier détruit. Pour la petite histoire, l'abbé a eu un souci quant à la position des mains de sa future statue. Un jour qu'il donnait des cours de théâtre à des enfants, il eut l'idée de leur demander de lui présenter leurs mains. Il s'inspira finalement de celles de Marie-Thérèse Rossi, qui habite toujours la commune, pour sculpter celles de la Vierge.



La statue d'origine, sculptée dans une marche d'un ancien escalier

La statue aujourd'hui, restaurée par Jean Lippolis

Une fois terminée, on l'éleva sur un piédestal implanté dans un petit carré de terrain cédé par un habitant de Vantoux, à son emplacement actuel. Et c'est là que, le 15 août de chaque année, s'achevait une procession partie de l'église de Vallières, à l'occasion de la fête mariale de l'Assomption.

Située en bordure de route, la statue fut plusieurs fois percutée accidentellement par des voitures. En 2006, un énième accident l'a réduite en plusieurs morceaux ainsi que sa stèle. L'année suivante, Jean Lippolis, un retraité Vantousien sculpteur à ses heures, a proposé de la restaurer bénévolement, en partant de la base existante. Il a dû refaire complètement les mains ainsi qu'une nouvelle tête car celle d'origine avait disparu après l'accident ! Elle a ensuite retrouvé sa place d'origine et est maintenant protégée dans une cage en verre. Lors de la cérémonie d'inauguration, l'abbé Persem, curé de l'époque, a procédé à sa bénédiction devant une foule émue.

Longtemps entretenue et régulièrement fleurie par les sœurs Sar, ce sont aujourd'hui des dames très attachées à cette statue qui se chargent de ces nobles tâches.

Thierry ROBINET

